French - Number 116
May 2025

L'échographie prénatale
Prenatal Ultrasound

Votre professionnel de santé vous proposera une ou plusieurs échographies au cours de votre grossesse. Ces échographies prénatales fournissent d'importants renseignements médicaux qui l'aideront à établir avec vous le meilleur plan de soins pour vous et votre bébé.

Qu'est-ce qu'une échographie prénatale?

Une échographie prénatale est un examen médical indolore. Elle est demandée par votre professionnel de la santé, comme votre médecin, votre sage-femme ou votre personnel infirmier praticien). Le plus souvent, elle sera recommandée durant le premier et le deuxième trimestre de votre grossesse.

On utilise des ondes sonores pour produire une image en temps réel de votre bébé à l'intérieur de l'utérus et que l'on peut visualiser sur un écran. Ces échographies sont réalisées par certains professionnels de santé formés et autorisés à effectuer cet acte de soins (comme les médecins et les échographistes). Ils utilisent un instrument portatif appelé transducteur qui crée des ondes sonores inaudibles pour l'oreille humaine. L'appareil à ultrasons détecte les ondes sonores réfléchies par le bébé et les transforme en image.

Le plus souvent, les échographies médicales sont bidimensionnelles (2D). L'image créée est plane plutôt que tridimensionnelle (3D).

On emploie ces images pour évaluer la santé et le bien-être de votre bébé. Un radiologiste examine les images et envoie un rapport écrit à votre professionnel de santé chargé du suivi prénatal. Ce dernier examinera ensuite les résultats avec vous et, si l'échographie a été réalisée dans un établissement de santé publique, le compte rendu sera accessible sous peu dans le Portail de santé.

Comment réalise-t-on une échographie prénatale?

Il existe deux types d'échographies prénatales :

1. On produit une échographie abdominale en déplaçant une sonde échographique sur le ventre. Il s'agit de la méthode typique employée pour les échographies prénatales de routine.
2. On réalise une échographie endovaginale (EV), ou échographie transvaginale, en insérant délicatement une étroite sonde échographique dans le vagin. Cette méthode permet une meilleure visualisation de la partie inférieure de l'utérus; on l'emploie pour évaluer certains problèmes de santé pouvant survenir au cours de votre grossesse. Si une échographie endovaginale est nécessaire, la personne qui effectuera l'échographie en discutera avec vous. À la lumière de ces renseignements, vous pouvez décider de donner ou non votre consentement.

Les échographies prénatales sont-elles sans danger?

On utilise les échographies médicales bidimensionnelles pendant la grossesse depuis plus de 50 ans. Elles ont fait l'objet de nombreuses études pour déterminer leur innocuité. De par le monde, on a pratiqué des échographies prénatales sans que l'on constate de risque confirmé pour la santé du bébé ou de la mère.

Quels renseignements l'échographie prénatale fournit-elle?

L'examen fournit différents renseignements selon le stade de la grossesse et la raison pour laquelle le professionnel de la santé demande qu'il soit réalisé.

Premier trimestre (jusqu'à 14 semaines)

On appelle souvent l'échographie réalisée au cours du premier trimestre « échographie de datation ». Elle constitue le meilleur moment pour :

- déterminer le stade de la grossesse;
- estimer la date de l'accouchement;
- déterminer s'il y a plus d'un bébé et s'ils partagent le placenta ou la même poche des eaux (la poche de liquide amniotique qui entoure le bébé à l'intérieur de l'utérus).

Certaines personnes sont admissibles à un type particulier d'échographie du premier trimestre, appelée échographie de clarté nucale (CN). On procède à des analyses de sang au même moment que l'échographie de clarté nucale afin de déterminer les risques que le bébé soit atteint du syndrome de Down (DS) ou de la trisomie 18. Discutez avec votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage sur les options de dépistage génétique prénatal ou consultez la page Web portant sur le dépistage génétique prénatal de Services

périnataux de la Colombie-Britannique [en anglais seulement].

Deuxième trimestre (de 14 à 27 semaines)

On appelle souvent l'échographie réalisée entre 18 et 22 semaines après le début de la grossesse « échographie détaillée » ou « échographie anatomique ». C'est le meilleur moment pour :

- examiner l'anatomie de votre bébé et essayer de déceler d'éventuels problèmes de croissance ou des malformations congénitales. On examine la forme et la taille des structures physiques du bébé, mais l'échographie ne permet pas toujours de déterminer si ces structures se développent bien.
- rechercher les « marqueurs » échographiques. Les marqueurs ne sont pas des anomalies congénitales. Ce sont le plus souvent des variations normales de la croissance et du développement. Lorsqu'ils sont observés de façon conjointe, ils pourraient laisser croire à l'existence d'un problème congénital, comme le syndrome de Down ou la trisomie 18. Votre professionnel de la santé peut offrir davantage de renseignements et des tests approfondis si des marqueurs sont visibles. La plupart des bébés qui n'ont qu'un « marqueur » isolé à l'échographie sont en parfaite santé et se portent bien.

L'échographie ne peut détecter tous les problèmes de santé prénataux. Inversement, une échographie parfaitement normale n'est pas une garantie que le bébé est en parfaite santé et que la grossesse est totalement saine. En plus d'offrir une échographie prénatale, votre professionnel de la santé de santé pratiquera des examens physiques réguliers ainsi que d'autres tests de dépistage afin de surveiller votre santé et celle de votre bébé tout au long de la grossesse.

Troisième trimestre (après 27 semaines)

Votre professionnel de santé pourrait vous recommander des échographies supplémentaires au cours du troisième trimestre s'il a des inquiétudes concernant :

- la taille, la croissance ou la position du bébé;
- la quantité de liquide amniotique qui l'entoure;
- la position du placenta;
- la longueur du col de l'utérus;
- lorsque votre grossesse a dépassé le terme prévu, pour vérifier le bien-être du fœtus et pour vous aider à prendre des décisions concernant le déclenchement de l'accouchement [en anglais seulement].

Puis-je connaître le sexe de mon bébé?

Lors de l'échographie détaillée du deuxième trimestre, on examine généralement les organes génitaux (organes sexuels) de votre bébé dans le cadre de l'évaluation anatomique standard.

L'échographiste qui réalise l'examen n'est pas en mesure de vous fournir des renseignements détaillés sur ce qu'on voit à l'échographie, notamment sur le sexe du bébé. Seul le professionnel de santé qui a demandé l'échographie (comme votre médecin, votre sage-femme ou votre personnel infirmier praticien) peut vous fournir les résultats de l'examen. Si vous ne souhaitez pas connaître le sexe de votre bébé, veuillez en informer votre professionnel de santé et l'échographiste.

Mais sachez aussi que l'échographie ne permet pas toujours de déterminer correctement le sexe du bébé. De plus, il est impossible de prendre rendez-vous pour une échographie dans le seul but de déterminer le sexe du bébé.

Quels facteurs pourraient limiter les renseignements obtenus à l'échographie?

Certains facteurs peuvent limiter les renseignements qu'on peut obtenir de votre échographie, comme :

- le moment de l'examen;
- la taille ou la position du bébé;
- la position du placenta;
- le volume de liquide amniotique autour de votre bébé;
- si vous êtes enceinte de jumeaux ou de triplés;
- si vous avez un indice de masse corporelle (IMC) élevé.

Puis-je obtenir des images de l'échographie détaillée du deuxième trimestre?

Certaines cliniques qui pratiquent des échographies bidimensionnelles sur indication médicale fournissent des images. Dès votre arrivée à la clinique, renseignez-vous sur l'existence de ce service et son coût.

Certaines cliniques proposent des échographies tridimensionnelles facultatives et payantes, à titre de souvenir ou de divertissement.

Santé Canada, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, l'Association canadienne des

radiologistes, le Collège des médecins et chirurgiens de la Colombie-Britannique et la Société internationale d'échographie et de gynécologie recommandent les échographies à des fins médicales uniquement.

Pour de plus amples renseignements

- La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada — L'échographie de routine https://www.pregnancyinfo.ca/fr/your-pregnancy/routine-tests/ultrasound/
- Santé Canada — Échographie fœtale à des fins de vidéos souvenirs https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-et-risque-pour-sante/radiation/medicale/ultrasons.html
- Services périnataux de la Colombie-Britannique — Programme de dépistage génétique prénatal https://www.perinatalservicesbc.ca/our-services/screening-programs/prenatal-genetic-screening [en anglais seulement]
- Services périnataux de la Colombie-Britannique — Centre de santé périnatale et néonatale www.psbchealthhub.ca [en anglais seulement]